

Ministère du Travail, du Dialogue social et des Relations avec les Institutions



PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE DU PROGRAMME PROTECTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS

2021-2023

Table des matières

I.	PRESENTATION DU PROGRAMME	3
II.	PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME.....	4
III.	PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME.....	8
	3.1- Présentation des crédits du programme par actions et par nature économique de dépense	9
	3.2 Evolution des crédits du programme	11
	3.3 Justification des dépenses par nature	12
	3.4 Présentation des structures autonomes rattachées.....	12

I. PRESENTATION DU PROGRAMME

1.1 Identité du programme

Prénom et nom du Responsable de Programme : NA FATOUMATA DRAME

Fonction : Directrice de la Protection sociale

Numéro et intitulé du Programme : 2107 Protection sociale des travailleurs

1.2 Stratégie du programme

Le programme Protection sociale s'inscrit dans la stratégie globale de l'Etat de mettre en place un socle de protection sociale conformément aux orientations et priorités du PSE.

La problématique de la protection sociale et son extension à toutes les couches de la population active constitue une préoccupation majeure justifiant les initiatives et les politiques menées dans ce sens par l'Etat à travers notamment plusieurs entités : l'Agence de la Couverture Maladie universelle, la Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale, la Délégation générale de l'Action sociale et la Direction de la Protection sociale.

Le Programme Protection sociale des travailleurs demeure une des priorités du département surtout dans ce contexte de la crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19.

En effet, l'année 2020 est marquée par la pandémie COVID-19 dont la propagation a entraîné des répercussions sanitaires, économiques et financières sans précédent à l'échelle mondiale. La crise de la Covid-19 est un signal d'alarme en ce qu'elle a permis de remarquer que l'absence de mécanisme de protection sociale rend les travailleurs plus vulnérables aux chocs.

Dans ce contexte, il urge de mettre en place des mécanismes innovants favorisant l'accès à la protection sociale à l'ensemble des travailleurs et à garantir la sécurité et la santé dans tous les lieux de travail. C'est pourquoi la stratégie du programme consiste à garantir la sécurité et la santé au travail et à fournir à tous les travailleurs de l'économie formelle comme informelle une couverture sociale adaptée, mais aussi une assistance sociale concourant à la résilience face aux risques sociaux, particulièrement pour les travailleurs vulnérables.

Sous ce rapport, le Programme Protection sociale des travailleurs contribue à construire un système de sécurité sociale accessible à tous les travailleurs, leur fournissant une couverture en prestations familiales, soins médicaux, vieillesse, invalidité, décès, accidents de travail et de maladies professionnelles et leur garantissant la sécurité et la santé dans les lieux de travail.

Dans cette perspective, le programme envisage des actions dans le but de renforcer la sécurité

sociale formelle, d'étendre la protection sociale à de nouvelles cibles de la population et de promouvoir la sécurité et santé en milieu de travail. Cela se traduit concrètement par la réforme du cadre juridique et institutionnel de la sécurité sociale, la lutte contre l'évasion sociale, la promotion de la santé et sécurité au travail, le parachèvement de la réforme de l'assurance-maladie obligatoire et la lutte contre le VIH/Sida en milieu professionnel.

1.3 Cartographie administrative du programme

Les services et structures de la Direction de la Protection Sociale chargés de la mise en œuvre des actions et projets comprennent :

- La Division de la Sécurité sociale ;
- La Division des Institutions de Prévoyance Maladie ;
- La Division de la Prévention, de l'Hygiène, de la Sécurité et de la Santé du Travail.

II. PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

Programme	Objectifs	Résultats attendus	Actions	Indicateurs	Mode de calcul	Méthode de collecte	Référence (2019)	Cibles 2020	Cibles 2021	Cibles 2022
Objectif global : Contribuer à la mise en place le socle de protection sociale										
Protection sociale des Travailleurs	OS2: Renforcer et étendre la protection sociale	Le cadre juridique de la Sécurité sociale est amélioré	A2: Renforcement et extension de la protection sociale	Projet de Code unique de Sécurité sociale disponible				Validation de l'avant-projet par le comité de pilotage et le CCNTSS	Validation de l'avant-projet de code par le Gouvernement	Adoption du Code par l'Assemblée nationale
		Des conventions bilatérales ou multilatérales de Sécurité sociale sont négociées et/ou proposées		Nombre de conventions conclues et/ou proposées	Dénombrement	Procès-verbal des réunions des commissions mixtes	Signature de la convention avec l'Espagne ; Tenue d'une commission mixte de sécurité sociale avec la France	Tenue deuxième round de négociation de la convention bilatérale de sécurité sociale avec le Brésil Proposition d'un projet de convention au Maroc, à l'Italie et à la Gambie	Tenue de round de négociation avec la Gambie, le Maroc	
		L'égalité de chance et de traitement entre les hommes et les femmes dans le monde du travail est renforcée		La situation des travailleuses est améliorée et leurs droits sont mieux respectés	dénombrement	Rapport d'activité				

	La mutuelle sociale des artisans est fonctionnelle		Nombre d'artisans couverts		Rapport atelier de formation		Le CIM est formé ; La mutuelle est lancée	Négociation de conventions de partenariat avec les unions départementales de MS ; Campagne de communication pour la mobilisation des artisans en vue de leur enrôlement	Le système d'information est mis en place et fonctionnel
	L'Assurance Maladie Obligatoire est améliorée		Nombre d'acteurs de l'AMO formés	Dénombrement	Rapport d'activité/feuille de présence		Les capacités des acteurs de l'assurance maladie sont renforcées en matière de gouvernance des IPM	Les capacités des acteurs sont renforcées en matière de gestion technique et financière	Les capacités des inspecteurs et contrôleurs du travail sont renforcées en matière de contrôle des IPM
			Une base de données sur l'AMO est disponible et actualisée				Les indicateurs de l'AMO sont publiés et partagés	Les indicateurs de l'AMO sont publiés et partagés	Les indicateurs de l'AMO sont publiés et partagés
			Nombre de travailleurs couverts	Dénombrement	Arrêté Ipm des travailleurs non permanents		L'étude de faisabilité de la couverture maladie des travailleurs à statut précaire est disponible	Les travailleurs à statut précaire sont couverts par l'AMO	Les travailleurs à statut précaire sont couverts par l'AMO

	OS3: Promouvoir la Sécurité et santé au travail (SST)	Le cadre juridique et institutionnel est amélioré	A3: Promotion de la Sécurité et santé dans les lieux de travail	Nombre de textes élaborés	Dénombrement	textes en SST élaborés				
				Nombre de CHST installés	Dénombrement	Attestations d'installation				
				Baisse du nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles ; Baisse du cout des AT/MP	Dénombrement	Données CSS/ fiches de contrôles des ITSS				
				Rapport d'enquête sur le niveau d'installation et de fonctionnalité des CHST est réalisé	Dénombrement	Rapport d'enquête				
		Les conditions de la sécurité et santé au travail sont améliorées		Plan de formation des intervenants en SST disponible ; Nombre d'intervenants formés	Dénombrement	Rapport de formation/feuille de présence				
				Nombre de travailleurs sensibilisés et dépistés dans le cadre de la prévalence du VIH SIDA en milieu de travail	Dénombrement	Rapport d'activité de sensibilisation/dépistage				

III. PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME

3.1- Présentation des crédits du programme

- par actions et par nature économique de dépense

Action	Nature de dépense							Total	
	Personnel	Biens et services	Transferts courants	Investissements exécutés par l'Etat		Transferts en capital			
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Coordination sectorielle	63 690 392	16 500 000							80 190 392
Renforcement et extension de la protection sociale		48 000 000	0						48 000 000
Promotion de la Sécurité et santé dans les lieux de travail		38 100 000							38 100 000
Total	63 690 392	102 600 000	0						166 290 392

- par activité,

ACTIONS	ACTIVITES	2 021
Coordination sectorielle	Suivi et coordination des activités du Programme	80 190 392
Total action	1	80 190 392
	Elaboration d'un nouveau Code de sécurité sociale	30 000 000
	Renforcement des capacités des ITSS sur les techniques de gestion et de contrôle des IPM	18 000 000
	Mise en place de l'IPM des travailleurs non permanents	-
	Dématérialisation les procédures d'agrément des IPM	-
Total action	4	48 000 000
Promotion de la Sécurité et santé dans les lieux de travail	Renforcement du cadre juridique de la Sécurité et santé au travail	10 500 000
	Harmonisation des outils de collecte et de statistiques	-
	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation en SST	-
	Enquête sur le fonctionnement des CHST	7 000 000
	Intervention en SST en milieu de travail	20 600 000
Total action	3	38 100 000
Total programme	8	166 290 392

3.2 Evolution des crédits du programme

Nature de dépense	Année 2018 (exécution)	2020 (LFI)	LFR 1 2020	2021	Variation (2021)-(2020)	Justification
Personnel		64 996 992		63 690 392	- 1 306 600	
Biens et services	15 400 000	19 000 000		102 600 000	83 600 000	
Transferts courants		146 600 000		0	- 146 600 000	transfert de la COSRISS au programme Pilotage
Investissements exécutés par l'Etat						
<i>AE</i>	36 000 000					Projet vih Sida éliminé depuis 2018
<i>CP</i>	36 000 000					
Transferts en capital						
<i>AE</i>						
<i>CP</i>						
Total	51 400 000	19 000 000		165 600 000	- 64 306 600	

3.3 Justification des dépenses par nature

a. Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

Fonctionnaires et non fonctionnaire (H)/Contractuels (C)	Situation 2019		Plafonds 2020		Variation (2020-2019)		Justification
	Effectifs	Montant	Effectifs	Montant	Effectifs	Montant	
Hiérarchie A	7		7		0		De nouveaux agents vont intervenir dans le programme
Hiérarchie B	4		5		1		
Hiérarchie C							
Hiérarchie D					0		
Hiérarchie E							
Total (H)	11		12		1		
Catégorie A			1				
Catégorie B							
Catégorie C							
Catégorie D							
Catégorie E							
Total (C)			1				
Total des emplois	11	-	13	-	2	-	

b. Dépenses de biens et services et transferts courants

Articles	2020	2021	Variations	Justifications
60- Achats de Biens et services	12 750 000	35 100 000	22 350 000	
61-Acquisition de services	6 250 000	52 500 000	46 250 000	
62-Autres services		15 000 000	15 000 000	
64-Transferts courants	146 600 000	0	- 146 600 000	
Total	19 000 000	102 600 000	- 63 000 000	

c. Dépenses d'investissement

Néant

3.4 Présentation des structures autonomes rattachées

Néant